



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Mars 2021 : le taux de chômage diminue à 4,6 %

Le taux de chômage dans le canton de Vaud recule de 0,3 point pour s'établir à 4,6 % à la fin du mois de mars 2021, alors qu'il baisse de 0,2 point au niveau national. Depuis le début de cette année, ce taux est passé de 5,0 % à 4,6 %, tandis que le nombre de chômeurs a baissé de 1861 personnes, soit un repli de 8,9 % depuis fin janvier.

Le nombre de chômeurs inscrits ⁽¹⁾ dans le canton de Vaud se fixe à 19'054 personnes, soit 1335 de moins qu'à la fin du mois de février 2021 (-6,5 %). Avec une diminution de 560 personnes, l'effectif des demandeurs d'emploi ⁽²⁾ s'établit quant à lui à 30'557 (-1,8 %).

Au cours du mois de mars 2021, les ORP vaudois ont inscrit 2800 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3357 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois se fixe à 3967, en hausse de 11,5 % par rapport à février 2021 et de 21,8 % par rapport à mars 2020.

Les améliorations mensuelles les plus marquées concernent les chômeurs inscrits depuis moins de 12 mois (-1430), les hommes (-910), les étrangers (-792), les titulaires de CFC ou de maturité fédérale (-578) et les personnes sans formation professionnelle (-405). Toutes les classes d'âge ont profité de cette évolution positive, en particulier les chômeurs de 20 à 29 ans (-417) et de 30 à 39 ans (-392).

Sur le plan régional, tous les districts voient leur taux de chômage diminuer ce mois. En recul de 0,6 point, le district d'Aigle (4,7 %) affiche la plus nette baisse. Les taux de chômage des autres districts fléchissent de 0,2 à 0,5 point. En termes d'effectifs, le district de Lausanne présente le plus fort repli (-311 chômeurs) et un taux de 5,6 % (-0,3 point).

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2564, en hausse de 7 personnes en un mois (+0,3 %) et en baisse de 74 personnes en un an (-2,8 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,5 point et atteindrait 4,6 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 78 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 9 avril 2021

Renseignements : DEIS, Françoise Favre, cheffe du Service de l'emploi, 021 316 61 01-
francoise.favre@vd.ch

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).